



Régularisation des charges

Par **boutoul_old**, le **27/11/2007** à **10:48**

j'ai reçu un décompte de régularisation de charges de 2006 d'un montant de 109,99 à payer.
j'ai essayé de comprendre le tableau mais sans succès, mais en comparaison aux anciens décomptes de régularisation, la somme de 109,99 me semble trop élevée.

j'ai écrit une lettre recommandée au propriétaire (OPAC) pour demander des explications et justificatifs.

je voulais savoir si je conteste ce montant, comment je dois faire juridiquement parlanr.

merci